



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2015-39**

**Objet : Délibération portant présentation du rapport d'activités du SEMOCTOM**

Conseillers en exercice	30		Pour
Conseillers présents	22		Contre
Quorum	16		
Conseillers représentés	4	L'an 2015, le 22 octobre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Camarsac, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Suffrages exprimés			
Date de convocation	15/X/2015		
Date d'affichage	15/X/2015		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Bernard CROS**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMÉR	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf		Marc AVINEN
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		
Florent LODDO	Pompignac		Françoise IMMÉR
Denis LOPEZ	Pompignac		Florence ALLAIS
Francis MASSE	Pompignac		
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLÉS	Salleboeuf		
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses		Christian SOUBIE
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20151023-2015-39-DE  
Date de télétransmission : 30/10/2015  
Date de réception préfecture : 30/10/2015

Le Président,  
Jean-Pierre SOUBIE



Affiché, le

02 NOV. 2015

N° 2015-39

**Objet : Délibération portant débat sur le rapport d'activité 2014 du SEMOCTOM**

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995

Considérant le rapport sur la qualité et le prix du service public de l'élimination des déchets présenté par le SEMOCTOM

Rapport de synthèse :

Le Conseil syndical du SEMOCTOM a examiné le rapport d'activités 2014. Ce rapport a été mis à la disposition du public et transmis à chaque membre afin que celui-ci soit présenté en séance. Ce rapport fait l'objet d'une discussion **sans vote** du Conseil communautaire de la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais ".

Ce rapport est consultable au siège de la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais " mais également sur le site internet de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" :

<http://www.coteaux-bordelais.fr/conseils-communautaires-documents/> à la date du conseil 2015/22 octobre

Le Président propose à M. BARGUE, Vice-Président du SEMOCTOM d'engager la discussion.

Le Conseil communautaire constate que le débat relatif à l'activité 2014 du SEMOCTOM a bien eu lieu.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 22 octobre 2015

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20151023-2015-39-DE  
Date de télétransmission : 30/10/2015  
Date de réception préfecture : 30/10/2015

Le Président,  
Jean-Pierre SOUBIE

